



Pantin, le 26 mars 2018

**A l'attention de tous les Comités
Régionaux**

N/Réf : AM/SM

H:\boxe pro\Sylvie\ANDRE MARTIN\CIRCULAIRE - CR - DESIGNATIONS DES OFFICIELS - 26-03-18.doc

Objet : Désignations des officiels

Mesdames, Messieurs,

Suite à la décision du Comité Directeur du 23 octobre 2017 confirmé le 23 février 2018, il est porté à votre connaissance qu'à dater de ce jour, pour tous combats professionnels, hors compétition, mettant aux prises des boxeurs classés : FFB, Européens, Mondiaux, de même pour les combats professionnels portant des conflits d'intérêts entre les différents rôles que peuvent occuper certaines personnes (boxeurs, entraîneurs, officiels...), il a été décidé que la FFB désignera les jurys pour les soirées concernées.

Il reste à votre charge la désignation des juges arbitres pour les combats amateurs et d'encadrements, le chronométreur, le délégué ainsi que le speaker.

Il est important de prendre en compte le coût sportif, financier et les sorties des officiels locaux lors de ces soirées.

J'invite donc les présidents de CRO à entrer en contact avec le responsable de la FFB afin d'articuler les choses dans l'intérêt de tous.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués.

André MARTIN
Président de la Fédération Française de Boxe